



Revue de presse, C.O.M.E. déchets sauvages, HERAULT

Quelles sont les initiatives dans le département?

Des : élus, associations, clubs, entreprises, écoles/collèges/lycées, individus

Jun 2025

Avant-monts, Cazouls les Béziers, Centre Hérault, Ganges, Grand Orb, La Grande Motte, Lunel, Marsillargues, Montpellier (2), Portiragnes, Sète,
Soumont, St Martin de Londres

Soit **12** villes/villages, pour **13** actions
+ **1** information **plastique/recyclage/Tabac**

Avant-Monts

Ressourcerie : des ateliers de concertations citoyenne

Le projet de création d'une ressourcerie sur le territoire des Avant-Monts, initié par le conseil de développement, est soutenu par la communauté de communes. Il est accompagné par l'Ademe, la Région, aux côtés du Sictom, en concertation avec les communes du territoire.

Les recycleries et les ressourceries sont des lieux de collecte qui permettent de donner une seconde vie aux objets. Ces structures peuvent collecter et revendre toutes sortes d'objets, proposer des ateliers, des espaces conviviaux... Les recycleries ou les ressourceries ont le même but environnemental, social et économique : réduire les déchets, favoriser l'insertion, et valoriser l'économie solidaire. Les habitants du territoire sont invités à participer, prendre connaissance des enquêtes réalisées sur le territoire, des observations en déchèteries, et apporter votre contribution à la réflexion et à la



Une ressourcerie en projet.

construction du projet : proposer des idées, réfléchir à un modèle, le choix des filières, des ateliers à mettre en place : réparation de l'électroménager, couture, vélo...

Rendez-vous **mardi 24 juin** à 18 h 30 à Thézan-lès-Béziers, salle L'Instant T (2, rue Antoine de Saint-Exupéry) ; mercredi 25 juin à 18 h 30 à Roujan, salle du peuple (place de la mairie) et jeudi 26 juin à 18 h 30 à Magalas, Salle de la convivialité (rue de la Promenade).

► Correspondant Midi Libre : 04 67 36 65 66.

Ganges

NETTOYAGE. Samedi 28 juin, l'événement Hérault Propre est prévu de 10 h à 12 h à Cazilhac. Les associations Partons Du Bon Pied et La Turbine Cévenole donnent rendez-vous à la grande Meuse, près de la guinguette du Golf, pour une action de dépollution des canaux de la plaine, aux abords des jardins partagés. Pour Cédric Vivien, président de l'association Partons Du Bon Pied qui organise des ramassages sur les berges de l'Hérault et de ses affluents depuis bientôt 10 ans, cette opération vise à « sensibiliser à la protection de l'environnement » pour que chacun devienne acteur et prenne conscience de l'impact écologique des activités humaines sur le territoire.

► Correspondante Midi Libre : 06 83 74 06 32

Cazouls-lès-Béziers Une campagne pédagogique

À Cazouls-lès-Béziers, le Conseil municipal des jeunes (CMJ) a lancé une campagne d'affichage à la fois originale et éducative.

Imaginée par les jeunes élus et portée avec enthousiasme par le docteur François Péguret, l'élus en charge de la citoyenneté, cette initiative vise à éveiller les consciences sur la propreté de l'espace public.

Les jeunes ont conçu une série d'affiches ludiques et colorées qui ont été installées par le service technique dans certains endroits parmi les plus fréquentés de la commune. Sur ces visuels, des messages simples, percu-



Les jeunes ont conçu une série d'affiches ludiques.

tants, pensés pour faire sourire... mais surtout pour faire réagir.

Cette action citoyenne portée

par les jeunes Cazoullins témoigne de la volonté d'agir au quotidien pour un cadre de vie plus agréable pour tous les habitants.

TRIONS ENCORE PLUS

Maintenant et pour de bon !



DÉCHETS ALIMENTAIRES : RAPPEL DES CONSIGNES DE TRI



Épluchures, fruits et légumes abîmés, restes de repas (viande, os, poissons, arêtes, croûtes de fromage, pain etc.), café (dosettes et filtres en papier), sachets de thé, coquilles d'œufs, essuie-tout, fleurs fanées, cendres.

dans un sac "OK Compost Home" un sac kraft ou du papier journal

pas dans un sac en plastique !



Syndicat Centre Hérault

INFOS, CONSEILS TRI > 04 67 88 18 46 - syndicat-centre-herault.org



Continuons à trier pour que nos déchets soient des ressources !

LES DÉCHETS ALIMENTAIRES ENRICHISSENT NOS TERRES



Grâce à vos gestes de tri, les déchets alimentaires collectés dans les bacs verts et les colonnes dédiées, ainsi que les végétaux collectés en déchèterie permettent de créer depuis 2002 deux composts de qualité certifiés « Matière fertilisante utilisable en Agriculture biologique ». La plateforme de compostage du Syndicat Centre Hérault, qui répond aux exigences des normes ISO 9001 et 14001, valorise jusqu'à 9 500 tonnes de déchets par an.

La plateforme de compostage a également un agrément sanitaire pour le traitement de sous-produits animaux, qui permet de mettre dans le bac vert les restes de viande et de poisson, afin qu'ils puissent être compostés.

Le processus de compostage industriel est différent d'un compostage de jardin. Sur la plateforme de compostage ce sont principalement des bactéries et des champignons microscopiques qui font le travail. Par contre, dans un composteur individuel, les déchets alimentaires sont en contact direct avec la terre. Les vers de terre et autres petites bêtes du compost présents naturellement dans le sol participent alors au compostage.

Plus d'infos sur le process de compostage sur www.syndicat-centre-herault.org

Grand Orb

La seconde édition du budget climat participatif lancée

Après le succès de la première édition de son budget climat participatif, la communauté de communes Grand Orb renouvelle l'opération cette année.

Un budget climat participatif est un processus démocratique permettant aux citoyens de proposer, puis de choisir des projets d'intérêt général sur la thématique du développement durable et du cadre de vie. Jusqu'au 31 juillet prochain, citoyens ou groupe de citoyens du territoire peuvent déposer leurs projets sur l'adresse e-mail dédiée : plan-climat@grandorb.fr.

Les projets seront ensuite analysés par les services de Grand Orb. Courant novembre, une phase de vote permettra à tous les habitants de Grand Orb de donner leur voix aux projets qu'ils préfèrent. Ceux qui recueilleront le plus de votes seront retenus, et une enveloppe de 20 000 € sera attribuée par la Communauté de communes.

Pour rappel, lors de la première édition en 2024, trois



Cette édition est lancée.

projets avaient été lauréats et sont en cours de déploiement sur le territoire : un poulailler collectif à Hérépian, la végétalisation de nos villes et villages et le verger communal du Passero à Lunas.

Damien, chargé de mission développement durable à la Communauté de communes, est à la disposition des habitants pour tout renseignement.

> Contact : 04 67 23 54 32.
Renseignements www.GrandOrb.fr

La Grande-Motte

Journée Port Propre, la ville se mobilise pour l'écologie



Tous en bleu et unis pour une cause noble.

La ville se mobilise pour la préservation de son environnement en organisant une journée Port Propre ce **samedi 14 juin de 9 h à 17 h**. Cette initiative a pour but de sensibiliser le public à l'importance de protéger nos espaces naturels tout en impliquant la communauté locale dans des actions concrètes. Au programme de cette journée, un village des acteurs de l'environnement sera installé sur le quai Pompidou de 9 h à 17 h, permettant de découvrir des solutions écologiques et des projets de préservation de la nature.

En parallèle, des sessions de nettoyage auront lieu sur les digues du port et autour de l'étang du Ponant, afin de débarrasser ces lieux de tout déchet et de préserver la biodiversité locale. Tous les bénévoles sont invités à par-

de s'inscrire de 9 h à 15 h sur le Quai Pompidou ou de 8 h 30 à 10 h au Port Grégau (Ponant). Chaque année, le Port organise cette journée de sensibilisation et de nettoyage de ses espaces. Même si l'on remarque une évolution des comportements et une prise de conscience globale des enjeux environnementaux, les sacs sont malheureusement toujours bien remplis de déchets en tout genre à chaque édition. Un constat qui souligne la nécessité de poursuivre ces actions et d'encourager chacun à adopter des habitudes plus respectueuses de l'environnement.

À noter que le port a obtenu le label "Tourisme durable" pour les plages et ports de plaisance, et fait ainsi partie des 104 ports français labélisés.

Marsillargues

Mobilisation pour nettoyer les berges du Vidourle

Samedi 14 juin, en ce jour de fête du village, il fallait une motivation à toute épreuve pour participer à cette action citoyenne sous une chaleur estivale bien présente. Pourtant, ce ne sont pas moins de 25 adhérents qui ont répondu à l'appel du bureau de l'association de la salle des sports de la commune, guidés par le président Mamèche Mamar, en collaboration avec la municipalité

et notamment David Coulomb, adjoint aux sports. Mobilisation forte qui témoigne de l'engagement et de la volonté de chacun à œuvrer pour un cadre de vie propre et respectueux de l'environnement. Équipés de pinces, gants et sacs, les volontaires ont ramassé des dizaines de kilos de déchets en sillonnant les berges du Vidourle.

► Correspondant Midi Libre : 06 86 83 25 09



Une partie des volontaires à la quête des déchets.

Ce samedi, la SNSM s'engage pour la journée Port Propre

Ce **samedi 14 juin**, dans le cadre de la journée Port Propre organisée par la capitainerie, la Société nationale de sauvetage en mer (SNSM) grand-mottoise sera au cœur du village créé pour l'occasion, de 9 h à 17 h.

Cette présence souligne l'engagement local de la SNSM dans la protection du milieu marin, dans lequel elle intervient quotidiennement. Les visiteurs pourront s'informer sur l'activité bénévole effectuée au sein de la station balnéaire. Une vente de produits dérivés sera mise en place pour soutenir leurs actions.



Le stand attend les visiteurs.

> Quai Pompidou. Plus de renseignements au 04 67 56 44 22.

► Correspondante Midi Libre : 07 84 54 03 80

Avec Nicollin, l'Agglo se lance de nouveaux défis de gestion des déchets

ENVIRONNEMENT

Mercredi 11 juin, Lunel Agglo a signé un accord avec la société de ramassage dans le but de réduire les quantités d'ordures, mais aussi de favoriser le tri sur son territoire.

Laurie Baud
lbaud@midilibre.com

La poignée de main est symbolique. Jérôme Boisson, premier vice-président de Lunel Agglo en charge de l'administration générale et Olivier Nicollin, président-directeur général du groupe éponyme, ont conclu ce mercredi 11 juin un marché global de performance. Une première pour le territoire qui compte bien accomplir ses objectifs de réduction des déchets.

De l'intelligence artificielle pendant le ramassage

Ce nouvel accord entre les deux structures s'exprime à travers cinq objectifs capitaux : la réduction des ordures ménagères, l'augmentation du tri des emballages, du papier et du verre, la réduction du refus de tri – les emballages qui ne peuvent être traités en centre –, la lutte contre le dépôt sauvage d'encom-

brants et l'augmentation du taux d'utilisation du bac gris dans le centre-ville de Lunel. « C'est un challenge important et dans l'air du temps, souligne Jérôme Boisson lors de la signature de l'accord. On donne les outils aux habitants. »

« La collectivité prend de l'avance »

Pour atteindre les objectifs de l'Agglo, le groupe Nicollin a déployé des moyens supplémentaires. Il a notamment fait appel à la technologie avec des camions de collecte équipés d'une caméra à intelligence artificielle qui détecte les erreurs de tri. « Lors des collectes, cette technologie nous permet de localiser les rues où le problème est récurrent », détaille Serge Casino, directeur de la société. L'objectif n'est pas de surveiller mais d'établir une « vue d'ensemble sur le territoire » et de faire intervenir deux « ambassadeurs de proximité ». Au moyen de porte-à-porte, les agents sensibilisent, redonnent



Basée à Montpellier, l'entreprise familiale emploie 12 000 salariés.

LAURIE BAUD

les consignes de tri si nécessaire et prennent en compte les demandes des usagers. Pour faciliter le tri et réduire les déchets, Lunel Agglo a également mis du cœur à l'ouvrage avec une nouvelle rubrique « Que faire de mes déchets ? » sur son site internet lunelagglo.fr. Grâce à une barre de recherche, le site indique dans quel bac de tri jeter chaque déchet ou comment se débarrasser d'un vieux meuble. « L'une des proposi-

tions faites par Nicollin était aussi de développer une plateforme de dons entre particuliers, explique Corinne Pouzenc, directrice du service prévention et gestion des déchets de l'Agglo. L'idée n'est pas de se faire de l'argent mais de réemployer les objets, en se posant la question : « Est-ce réellement un déchet ? » La nouvelle rubrique du site dispose également d'un calendrier de collecte à imprimer et d'une carte des colonnes à

verre et autres points d'apports volontaires près de chez soi. « Aujourd'hui, 75 % des matériaux sont recyclables, souligne Olivier Nicollin. Alors dans la poubelle grise, il ne devrait plus rester grand-chose. » Alors que 55 % des foyers de l'agglomération sont déjà équipés de composteurs, des efforts restent à fournir en matière de tri. « Mais, avec ce marché, la collectivité prend déjà de l'avance », conclut le président.

Qu'est-ce que ce marché global ?

CONCEPT Investie dans la politique de gestion et de réduction des déchets, Lunel Agglo a confié à la Société Méditerranéenne de Nettoyement Nicollin la collecte sur son territoire pour la période 2025-2031. Le contrat comprend le ramassage des différents bacs, mais aussi des objectifs chiffrés de réduction des déchets. Le prestataire est également rémunéré selon un système de bonus-malus pour l'inciter à les atteindre. En clair, plus le tri augmente, plus les déchets baissent et plus le groupe Nicollin a accès à des bonus financiers.

Au contraire, si les résultats ne sont pas suffisants, la société aura un malus. Pour atteindre ses objectifs, l'entreprise a donc mis en place différents moyens, notamment de la sensibilisation. « Petit à petit, on peut réduire les déchets et améliorer le tri, ambitionne Olivier Nicollin, le président du groupe. C'est le but de ce marché. »

« Pour la gestion des déchets, nous sommes la risée du pays »

POLITIQUE

Les débats étaient animés ce mardi en conseil de métropole. Le bilan d'un "dialogue citoyen" sur la thématique des déchets était au menu.

Guillaume Richard
grichard@midilibre.com

« La gestion des déchets est un fiasco depuis des décennies. » Michaël Delafosse n'a pas utilisé la langue de bois pour aborder le sujet lors du conseil de métropole, ce mardi. Engagée dans une stratégie zéro déchet, la collectivité mène « une politique ambitieuse » depuis trois ans. Les collectes de biodéchets ont ainsi augmenté de 27 % en 2024.

Il s'agit de « réduire le coût exorbitant de l'exportation des déchets ultimes, supporté par les contribuables suite à la fermeture fin 2019 du site de Castries ». Depuis, ceux-ci sont transférés hors du territoire, et le coût ne cesse d'augmenter.

« Nous sommes la seule Métropole qui exporte ses déchets, ce qui fait de nous la risée du pays, souligne le président de la Métropole. Aujourd'hui, les décharges et incinérateurs qui nous accueillent ne veulent plus de

nous. » L'autre constat, c'est que « Ametyst (usine de méthanisation située à Garosud) ne fonctionne pas et engendre des nuisances olfactives considérables. Nous allons donc transformer l'usine sur elle-même pour traiter des combustibles solides de récupération (CSR). » Cela mettra un coup de frein aux milliers de camions exportant les déchets les réseaux de chaleur et de froid.

« Ce n'est pas les citoyens qui l'ont rédigée »

C'est dans ce cadre qu'un « dialogue citoyen » a fait participer 85 personnes à cette réflexion, depuis un an. « Ils ont rédigé des recommandations qui fourmillent d'idées intéressantes », a lancé René Revol, vice-président à la politique zéro déchet. Le bilan, dressé hier en conseil de métropole, n'a pourtant pas fait l'unanimité.

« C'est une synthèse qui a été proposée aux citoyens, ce n'est pas eux qui l'ont rédigée », a critiqué François Vasquez.



L'usine de méthanisation Ametyst, à Garosud.

GIACOMO ITALIANO

« Les citoyens n'ont pas pu se prononcer sur la filière CSR et les alternatives qui existent, a déploré Alenka Doulain. Il n'y a pas de données sur les choix techniques et les modes de gestion ».

La taxe incitative sur les ordures testée dès juillet

« Aujourd'hui, on est dans la contrainte de faire passer une délégation de service public (DSP) pour Ametyst, a plaidé René Revol. Cette DSP sera examinée le 16 juillet par le conseil de métropole. Mais ce vote ne sera qu'une étape. Nous aurons un débat pu-

blic en 2026, puis il y aura l'enquête, puis l'avis du préfet... » D'autre part, il a informé que la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative (Teomi) serait expérimentée dès le mois de juillet dans un quartier de Montpellier et une commune de la Métropole. Ce qui implique d'équiper les bacs et les bennes de moyens d'identification et de géolocalisation afin de permettre la facturation des usagers concernés. À l'issue de cette expérimentation de six mois, la Teomi pourrait être généralisée en 2026.

« Nous avons choisi d'investir massivement »

Le compte administratif 2024, retraçant dépenses et recettes pour cet exercice, a été approuvé malgré 9 abstentions et 3 votes contre, en ouverture du conseil. « La situation qui était complexe commence à s'améliorer, a rappelé Renaud Calvat, premier vice-président aux finances. Les coûts de l'énergie et de l'inflation se réduisent. Notre épargne brute dépasse les 100 M€. Nous empruntons uniquement pour réaliser de grands projets. Le remboursement de la ligne 1 sera achevé en 2028. 456 M€ ont été investis dans le cadre du plan pluriannuel d'investissement (PPI), avec un taux de réalisation supérieur à 80 %. Plus d'un milliard d'euros a été consacré aux politiques publiques. 40 % du budget ont été affectés aux mobilités. »

« Vous n'arriverez pas à atteindre les objectifs »

L'opposition n'a pas été aussi séduite. « Dans le cadre du PPI, il était prévu 2,5 milliards d'euros de 2021 à 2026. On n'en est aujourd'hui qu'à 1,3 milliard. Vous n'arriverez pas à atteindre les ob-

jectifs », a lancé Alenka Doulain. « Vous laissez la Métropole sur-endettée, au bord du gouffre financier », a estimé Abdi El Kandoussi.

« Aucun des grands équilibres financiers n'est remis en cause, a contre-attaqué Julie Frêche, vice-présidente aux mobilités. Le chiffre le plus marquant de ce compte administratif, ce sont les 456 M€ de dépenses d'équipement. Lors du mandat précédent, il n'y avait eu que 237 M€ de dépenses d'équipement, avec un taux de réalisation de 67 %. Pourtant, la ligne 5 de tramway, l'extension de la ligne 1, le réseau cyclable et l'entretien du réseau ferré avaient été abandonnés... »

« Nous avons choisi d'investir massivement sur ce mandat parce que les investissements indispensables n'avaient pas été réalisés lors du précédent, a enchaîné Renaud Calvat. La gare Sud de France a été réalisée en 2018 sans qu'elle ne soit desservie par le tramway. Les taux d'intérêt étaient pourtant beaucoup plus faibles qu'aujourd'hui. Malgré leur hausse, 80 % du PPI seront réalisés en 2026 ».

Hausse des déchets dans l'espace public : la Métropole relève le défi

PROPRETÉ

La Métropole et Citeo ont signé une convention de lutte contre les déchets abandonnés dans l'espace public. Le tri des emballages et papiers en dehors du domicile va notamment être facilité.

Guillaume Richard
grichard@midilibre.com

À l'image de la vente de produits alimentaires à emporter, la part des déchets produits hors foyer, c'est-à-dire dans l'espace public, ne cesse d'augmenter. D'où l'importance d'apporter une réponse à cette évolution en déployant le tri sélectif en ville. C'est dans cette logique qu'une convention a été signée ce mardi 17 juin à Sabines entre la Métropole et Citeo, pour une durée de trois ans. L'objectif de ce partenariat est de lutter contre les déchets d'emballages abandonnés. Citeo apporte un financement de 1,86 M€ par an et fournit des outils et méthodes pour accompagner la démarche. La Métropole de Montpellier, lauréate d'un Appel à projets Citeo sur le tri "hors foyer" s'engage de son côté à mesurer les actions mises en œuvre. Il s'agit de comprendre d'où viennent les déchets et où ils sont déposés, de mener des actions de prévention, et de trai-

ter les déchets en respectant l'environnement. Citeo va notamment participer au financement (238 560 € HT) de dispositifs adaptés dans l'espace public, dans les lieux accueillant du public et lors des manifestations. Il s'agit de 190 corbeilles bi-flux (2x100 litres), 4 corbeilles compactrices (2 ordures ménagères et 2 emballages), 10 abri-bacs multi-flux et 8 conteneurs aériens multi-flux.

50 zones testées

Ils sont progressivement installés dans 50 zones à fortes concentrations de déchets qui ont été recensées dans la Métro-

Bientôt des seaux pour biodéchets

ZOOM Le vice-président René Revol a également abordé la question des biodéchets avec les habitants. « Vous allez recevoir un seau pour les biodéchets et des sacs adaptés à votre domicile, et vous aurez dans l'espace public des points d'apport volontaires. Le but est de diminuer le poids de la poubelle grise et de recycler les biodéchets qui permettent de produire du biogaz et du compost de qualité. Trier les biodéchets, cela va prendre du temps. C'est un travail de pédagogie quotidien. Et ça, c'est important. Mais enfin, de très grandes collectivités comme Milan ou Parme collectent séparément 90 % des biodéchets. »



Les nouvelles corbeilles compactrices présentées à Sabines. CR

pole. C'est notamment le cas de la gare routière de Sabines, véritable entrée de ville où convergent les bus grandes lignes. Des corbeilles compactant les déchets y ont été installées, comme les riverains le demandaient. Elles sont exclusivement destinées aux déchets des consommations dans la rue.

« On travaille sur la réduction, le réemploi et le recyclage, explique Antoine André, directeur régional Sud-Ouest de Citeo. Les résultats sont là puisque grâce au tri, on recycle 67 % des emballages ménagers et 63 % des papiers. Et surtout, on progresse chaque année. L'enjeu est de continuer dans la rue le geste de tri qu'on fait à la maison. » René Revol, vice-président de la Métropole, délégué à la collecte, au tri et à la valorisation des déchets, en a profité pour rappeler le contexte de ce partenariat. « Tout ce qui concerne les déchets ne peut être financé que par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Elle a augmenté de 24 % l'an dernier parce qu'on était dans l'illégalité totale en finançant les déchets avec l'impôt et le budget général. »

Incendie sur un site de stockage des déchets



SOUMONT Un incendie s'est déclaré hier vers 5 h 30 au centre d'enfouissement de déchets non dangereux de Soumont, route du Mas d'Alary, près de Lodève (photo DR). Les moyens internes à la structure, gérée par le syndicat Centre Hérault, et l'intervention d'une dizaine de sapeurs-pompiers, ont permis de maîtriser le feu qui s'est propagé sur 300 m² environ, sur les 5 000 m² du site. Les gendarmes de la compagnie de Lodève ont ouvert une enquête afin de déterminer la nature accidentelle ou malveillante du sinistre. Le maire de la commune s'est rendu également rendu sur place.

Portiragnes

Dépôts sauvages : le conseil municipal sévit

Mardi 10 juin à 18 h s'est tenu le conseil municipal durant lequel plusieurs points ont été abordés. Le procès-verbal de la séance du 10 avril dernier a ainsi été approuvé à l'unanimité. Parmi les décisions majeures, le conseil a donné un accord de principe pour l'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol en autoconsommation collective, un projet d'envergure porté par Basalt'ENR et présenté par la société Incidences, dans une démarche de développement durable et d'intérêt collectif.

Le sujet de la protection sociale complémentaire des agents a également été traité avec l'adop-

tion de conventions de participation visant à améliorer la couverture du risque santé.

Le conseil a procédé à la désignation des jurés d'assises dans le ressort de la cour d'appel de Montpellier. L'assemblée a ensuite validé l'attribution des subventions aux associations pour l'année 2025. Une subvention de fonctionnement a été accordée au CCAS afin d'appuyer ses actions en faveur des publics fragiles.

Par ailleurs, le partenariat avec la mutuelle Mutualia a été renouvelé, confirmant une volonté de continuité dans la couverture complémentaire santé. Enfin, le conseil a voté la créa-



Conseil municipal : des décisions pour l'avenir de la commune.

tion d'une amende administrative visant à sanctionner les incivilités liées aux dépôts sauvages ou d'encombrants qui

engendrent des coûts importants tant pour la collectivité que pour les résidents.

► Correspondante Midi Libre : 06 60 46 83 00.

Saint-Martin-de-Londres

Les spéléologues sortent 7 tonnes de déchets d'un gouffre très pollué

Dix-sept spéléologues se sont mobilisés, du vendredi 20 au dimanche 22 juin, pour une opération de dépollution exceptionnelle, menée dans un gouffre sur le massif naturel Le Bois de Monnier sous des conditions extrêmes : chaleur accablante de 38 °C, déchets lourds, dangereux et profondément enfouis. L'action, coordonnée par le Club de loisirs et plein air (CLPA) avec la participation de l'association Celadon, dédiée à la recherche et l'exploration spéléologique, s'est révélée aussi technique que nécessaire.

Une logistique à la hauteur du défi souterrain

Durant ces deux jours d'intervention, les bénévoles ont œuvré sans relâche, équipés de matériel de levage spéléo, de protections individuelles fournies par la communauté de communes du Grand Pic Saint-

Loup et le CLPA, et soutenus par un camion plateau spécialement aménagé en treuil. Le chantier a nécessité une importante logistique : montage d'un campement avec deux barnums, outillage, trousse de secours, eau en quantité, repas sur place...

Un film pour alerter sur une pollution invisible

Le gouffre recelait des déchets d'une grande variété : ferrailles en vrac, un véhicule entier, des batteries, des bidons de produits chimiques et huiles usagées, du verre, du plastique, des produits pharmaceutiques et même des ossements d'animaux (chiens, brebis, chèvres).

Cette opération a permis de réhabiliter un site naturel gravement pollué, mettant en lumière des décennies de dépôts sauvages oubliés. Au final, 30 m³ pour



Le CLPA travaille en collaboration avec l'association Celadon qui assure l'exploration spéléologique en plongée.

un poids total de 7 tonnes environ de déchets ont été évacués. Afin de donner une portée plus large à cette action, un film sera présenté lors du Clean Up Day pour sensibiliser à la pollution

souterraine. Un reportage de France 3 a également suivi cette opération qui rappelle que même les profondeurs ne sont pas épargnées par la pollution.

► Correspondante Midi Libre : 06 84 45 38 32

Bel élan citoyen au chevet du brise-lames

ENVIRONNEMENT

Environ 200 bénévoles, parmi lesquels des familles en nombre, ont participé dimanche à l'opération de nettoyage du brise-lames. Une action citoyenne et environnementale dont le succès ne se dément pas.

Victor Guilloteau
vguilloteau@midilibre.com

Des mégots. Du micro-plastique. Beaucoup de polystyrène. Une roue de 4x4 et même un matelas... Les quelque 200 bénévoles de la journée de nettoyage du brise-lames ont fait un bien fou à l'ouvrage qui protège le port de Sète. Munis de gants, de sacs en toile de jute, de pinces télescopiques, ils ont réalisé un véritable travail de fourmis, le dos penché et les yeux rivés sur le sable.

« À chaque fois que je vois ça, j'ai les larmes aux yeux ! »

Comme chaque année depuis cinq ans, cette matinée de nettoyage de l'édifice cher au cœur des Sétouais, servait autant à décroasser qu'à sensibiliser. « On est là pour faire passer un message, explique Samir El Mokkedem, responsable de la Brigade Bleue de Sète Agglo. Les gens passent un moment formidable à ramasser les déchets. À chaque fois

que je vois ça, j'ai les larmes aux yeux ! Surtout, le message passe auprès des enfants. Un enfant sensibilisé, c'est un adulte responsable. »

Au gré des quelque 1 900 mètres qui composent le brise-lame, l'élan citoyen est immense. De nombreuses associations sont des habituées du rendez-vous, derrière l'impulsion donnée par Project Rescue Ocean. Benoît Schumann, présent ce dimanche matin, en est le créateur et responsable. Son plus grand plaisir est de voir ces familles venues en nombre pour participer au rendez-vous. « L'aspect convivial nous tient énormément à cœur. On veut montrer qu'être éco-citoyen est accessible à tous. Il y a dix ans, on ne parlait pas autant d'environnement et d'écologie. Aujourd'hui, plus que jamais, ça a du sens. On rassemble le plus de monde possible, les gens ont envie de se mobiliser, sans pour autant être moralisés à longueur de temps. C'est ce que l'on fait avec cette action. » Depuis janvier, Project



Des bénévoles de tous âges étaient à pied d'œuvre pour passer la plage au peigne fin. Un vrait travail de fourmis.

PHOTOS VICTOR GUILLOTEAU

Rescue Ocean a mené 62 actions dans la même veine. Soit 27 tonnes de déchets ramassés, mobilisant 3 000 bénévoles.

Le plaisir en famille

La mobilisation sétouaise viendra gonfler ces chiffres. L'an dernier, la collecte a atteint les 500 kg. Un total en diminution année après année, quand on sait que la première édition avait atteint les 2 tonnes. Pour Ludvine et ses enfants, Luka et Lyna, c'était une première. « C'est une superbe fa-

çon de sensibiliser les enfants à la protection de l'environnement, apprécie la maman, dont le compagnon faisait partie des Mordus, l'équipe de plongeurs à l'œuvre, dimanche. Et puis, c'est sympa de se retrouver avec plein de monde. Ça valide aussi ce que les enfants font à l'école, car le sujet est au programme. » Une famille, comme tant d'autres, qui reviendra à la maison avec le sentiment du devoir accompli. Les petites rivières font les grands fleuves, comme on dit.



Au sol, en grande partie des micro-plastiques et des mégots.



◀ Faire le tri

Les déchets collectés sont ensuite regroupés, parfois passés au tamis, puis triés dans des grands sacs, afin d'être valorisés. Sur le village installé sur le brise-lames, les petites mains faisaient ainsi le tri entre le plastique, le verre, ou encore l'aluminium.



Les plongeurs des Mordus ont prêté main forte, dans l'eau.